



LE CRÉNEAU

Présent aux différentes étapes de la gestion des matières résiduelles industrielles et municipales, le créneau d'excellence Groupe MR³ s'appuie principalement sur l'expertise des entreprises de récupération, de transformation des matières récupérées et de réutilisation de ces dernières.

www.groupemr3.com

SYNERGIE DES SOUS-PRODUITS

Le projet Synergie des sous-produits consiste en un maillage d'entreprises axé sur des échanges de matières (résidus de production), d'eau ou d'énergie provenant de leurs activités industrielles. C'est une démarche qui s'appuie sur les principes de base du développement durable, présentant des retombées positives sur les plans environnemental (préservation des ressources naturelles, détournement des matières résiduelles de l'enfouissement ou de l'incinération, réduction des émissions de gaz à effet de serre), économique (réduction des frais liés à la gestion des matières résiduelles et à l'achat des matières premières, optimisation des procédés industriels) et social (collaboration entre entreprises d'un même secteur géographique, développement d'une image responsable et engagée chez les entreprises participantes).

Le concept est récent, la première expérience de ce type ayant eu lieu au Danemark en 1995.

Ce projet a été mené par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). Au total, dix entreprises du parc industriel de Bécancour et deux entreprises du Groupe MR³, fournisseurs de services du parc pour la gestion des matières résiduelles, ont pris part à ce projet unique au Québec. En plus de l'implication du secteur privé, le projet a bénéficié de l'appui financier de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), par le Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence et de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (coût total du projet : 48 150 \$).

DES RÉSULTATS PROBANTS

À partir des 134 matières retenues, le CTTÉI a pu proposer 40 échanges possibles entre les entreprises participantes après l'analyse du système. Les gains environnementaux et économiques ont été estimés pour chaque échange de manière à déterminer plus facilement les synergies les plus intéressantes pour chacune des entreprises. La valeur de la symbiose industrielle sur l'ensemble du parc a été estimée à 1,6 M\$ par année et son gain annuel en carbone, à près de 2 000 teqCO₂.

La phase II du projet, qui a débuté à l'automne 2009, permettra de mettre en place les moyens nécessaires à la concrétisation des échanges. Les matières qui ne pourront finalement pas être échangées seront mutualisées afin d'assurer leur transfert aux entreprises du Groupe MR³. Les résultats de ce projet ont également servi à dresser le profil d'entreprises qu'il conviendrait d'accueillir sur le territoire afin d'enrichir la symbiose industrielle existante.

Créneau d'excellence ->
**Groupe MR³ : récupération
et mise en valeur des
matières résiduelles**

